Quarante ans après

Autor(en): **A.Py.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-784593

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REBOISEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU RIALSESSE. Phot. F. Fankhauser, Berne.
Vallée de Serre Guilhem (Pyrénées orientales). Etat des lieux en 1896.

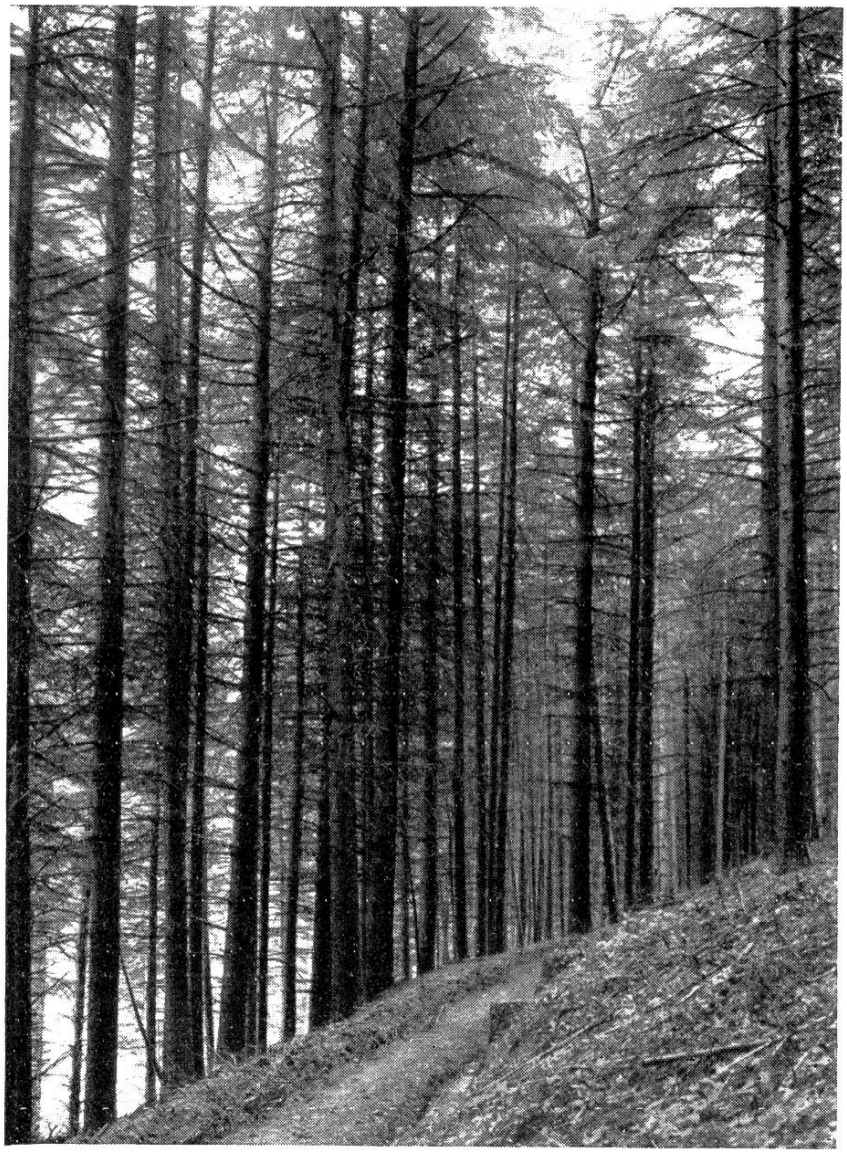

Phot. de Falvelly.

FORÊT DE RIALSESSE (PYRÉNÉES ORIENTALES).

Jeune futaie de cèdres. Vue prise en 1934.

Cliché aimablement prêté par la rédaction du Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

86me ANNÉE MARS 1935 N° 3

Quarante ans après.

Le reboisement du Rialsesse.

Au pied des Pyrénées orientales s'étend une grande zone d'avant-monts, à une altitude dépassant rarement 1000 m, dont les versants, dénudés par suite d'abus de jouissance séculaires, présentent un caractère nettement désertique. A voir ces vastes surfaces pierreuses, peuplées seulement de rares plantes épineuses, genêts et genèvriers, de touffes isolées de thym et de lavande, fournissant une pâture insuffisante à d'immenses troupeaux de moutons, on oublie que l'on se trouve dans une des régions les plus fertiles de la France. Mais pour cette raison même, les torrents dévastateurs auxquels ces collines déboisées donnent naissance, commettent des dégâts considérables dans la plaine, par suite des inondations de l'Aude, dont ils sont les affluents, en même temps que les causes de ses crues subites et formidables.

L'un de ces torrents, qui était naguère l'un des plus dangereux, le *Rialsesse,* dont on atteint le bassin depuis l'antique cité de Carcassonne, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la presse forestière suisse. Dans le premier cahier de la « *Zeitschrift* » de 1897, le regretté Dr *F. Fankhauser* a présenté sur ce torrent un travail des plus complets, selon son excellente habitude. On sait que, protagoniste convaincu du reboisement des bassins de réception de nos torrents, M. F. Fankhauser a enrichi son savoir et renforcé sa documentation au cours de fréquents voyages, notamment en France et en Autriche, dans les centres de reboisement et de restauration des terrains de la montagne. L'un de ces voyages l'avait conduit, en été 1896, dans les Pyrénées orientales, si riches en contrastes, où, à côté de sapinières admirables, on trouve des terrains d'une aridité désolante.

Le Dr Fankhauser trouva au Rialsesse un reboisement à peu près achevé, entrepris dans les années 1860, et qui s'étendait sur

environ 1800 hectares. Les plantations, dont les plus âgées n'avaient que 30 ans d'existence, formaient à ce moment des fourrés et quelques jeunes perchis. Mais déjà dans ce stage initial de la forêt, le but recherché, soit l'extinction du torrent, était à peu près réalisé et le charriage des graviers avait pris fin.

Le pin laricio formait la majeure partie des peuplements nouvellement créés. L'auteur fait remarquer la puissance de restauration du sol que possède cette essence, puisqu'alors déjà une forte couche d'humus s'était créée sous son couvert, permettant l'ensemencement du sapin et favorisant le rétablissement des essences feuillues autrefois abrouties, telles que le chêne vert, le chêne pédonculé, le chataîgnier.

A part le pin laricio, qu'il faut considérer comme essence transitoire, M. Fankhauser cite également le sapin Boissier, et des exemplaires de très belle venue du *Sequoia* et du *Cryptomeria.* Mais ce qui provoque surtout son admiration, ce sont les jeunes perchis du cèdre de l'Atlas qui, à 30 ans, présentent déjà des sujets de 8 à 10 m de haut et d'un diamètre de 20 à 25 cm.

Si nous avons cru utile de ressusciter le souvenir de cet article du Dr F. Fankhauser et rendre, par la même occasion, un hommage posthume à cet éminent chercheur et lutteur, dont l'influence sur la sylviculture suisse ne doit pas être sous-estimée, c'est pour la raison que voici.

En été 1934, le comité de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est a organisé un voyage d'étude dans ces mêmes Pyrénées orientales, et la première visite de la caravane fut consacrée à ce même Rialsesse. Voici donc une rare occasion de comparer l'impression produite par ces reboisements, à 40 années d'intervalle, sur des visiteurs nullement prévenus.

Nous tirons, du Bulletin de décembre 1934 de la dite société forestière, les données concernant le Rialsesse et les forêts recouvrant maintenant entièrement son périmètre.

Donnons la parole au rapporteur de cette excursion :

« Au village d'Arques, on marque un premier arrêt pour visiter la petite pépinière où sont produits les plants destinés aux reboisements des quelques enclaves existant encore dans la forêt du *Rialsesse.* C'est ensuite, par la route dite du « Perillou », la montée en auto vers la forêt.

Dès l'entrée, on se trouve dans de jeunes peuplements de pins noirs d'Autriche fort bien venants, puis l'on s'engage sur le tracé d'une route en construction qui doit assurer la vidange des coupes exploitées dans la haute vallée du Rialsesse. On traverse des taillis de chêne blanc récemment exploités, entrecoupés de bouquets résineux où abondent les Laricios de Corse. Là encore, on est frappé de l'ambiance forestière créée par le résineux. Dans les clairières repeuplées, les morts-bois ont disparu et le taillis a dû s'allonger pour rechercher la lumière.

Dans le fond de la vallée du Rialsesse, on aperçoit plusieurs hectares de sapins Boissier. Cette essence, heureusement peu répandue au Rialsesse, ne semble pas intéressante, bien que croissant assez rapidement. En effet, elle perd difficilement ses branches basses, d'où dangers d'incendie. En plus, pour une raison qui n'a pu encore être éclaircie, beaucoup de sujets meurent en cime.

Après un parcours de 1 km 500 environ, on débouche en face de peuplements purs de cèdres de l'Atlas qui forcent l'admiration de tous ceux qui les visitent et passent, à juste titre, croyons-nous, pour les plus beaux de France. Ils forment, en effet, dans la parcelle O 3 une futaie complète où le volume à l'hectare doit être assez voisin de 400 m³. Les sujets y sont élancés, d'une vigueur magnifique et leur croissance y est prodigieuse. Des arbres, de 70 à 80 ans, y cubent plus de 3 m. Une éclaircie de 120 m³ s'y est vendue, en 1929, 13.000 fr. Les sujets de 0,50 m de diamètre avec fût, sans branches, atteignant 20 et 25 m, n'y sont pas rares. Dans ces beaux peuplements, l'Ecole forestière a installé des placettes d'essai en vue d'étudier la croissance du cèdre.

Un dernier coup d'œil aux cimes tantôt vertes, tantôt bleues des cèdres, dans lesquelles un soleil sans nuages produit un décor de rêve, et l'on remonte le frais ravin de l'Abetouse.

Au bord du chemin, on montre en plein massif plusieurs exemplaires de *Cryptomeria japonica*, qui paraissent se fort bien comporter. Et, bientôt, apparaissent sous le couvert des pins et des cèdres, de très nombreux semis de sapins. Ils proviennent, les uns naturels d'un petit massif de cette essence, sis au milieu des terrains reboisés, les autres de semis artificiels effectués en sous-bois. On peut se rendre compte ici que les forestiers locaux se

sont depuis longtemps préoccupés d'assurer la pérennité de la forêt. Aux pins, essences transitoires, mais combien utiles, pour prendre possession du terrain, succéderont, au versant frais, le sapin mélangé au hêtre, au versant chaud, le cèdre, en mélange avec des chênes.

Sur bien des points, les semis de sapin doivent être déjà dégagés. M. l'inspecteur de Carcassonne-Nord, à qui incombe la lourde charge de gérer et de mettre en valeur le Rialsesse, montre aux congressistes la manière dont il conçoit cette œuvre. Par un sentier en zig-zag, à pente régulière, au milieu d'un véritable fouillis de semis de sapin que dominent de forts beaux cèdres et pins sylvestres, on atteint la maison forestière de Montaut. »

Là, un déjeuner est offert aux congressistes et la halte se prolonge quelque peu. Puis la course continue.

« On traverse maintenant les parties les plus anciennement reboisées. C'est une succession de très beaux peuplements de pins noirs d'Autriche et de laricios de Corse. Les sujets de 0,60 m de diamètre avec des fûts sans branches de 20—25 m, y abondent. Un peu plus loin, on voit de jeunes perchis de cèdres où l'Ecole de Nancy a installé des placettes d'essais. Puis la descente commence à travers de très belles parcelles où un ravin reboisé en châtaigniers attire surtout l'attention. »

L'impression qui se dégage de la visite du Rialsesse est profonde. Les congressistes avouent avoir rarement visité des reboisements aussi réussis et aussi rapidement réalisés avec intelligence et méthode. Ces travaux sont l'œuvre de M. *Rousseau*, d'abord inspecteur, puis conservateur des eaux et forêts à Carcassonne.

* * *

La création des 1800 ha de forêt au Rialsesse a coûté un million de francs français. Cette somme trouve sa justification non seulement par la stabilisation du torrent, mais aussi par le splendide développement que prend la forêt dans cette région, en dépit de ce qu'on pourrait croire en visitant les steppes incultes.

Le sapin de l'Aude atteint, en 120—140 ans, 70 cm de diamètre et 45 m de hauteur. Les possibilités des sapinières doma-

niales (8556 ha) varient de 6 à 10 m³ par hectare; elles atteignent 14 à 16 m³ dans les parcelles favorisées.

Plantez donc : il en restera toujours quelque chose !

A. Py.

A propos de la gestion des forêts du canton de Vaud.

(Notice lue à l'assemblée de la Société forestière suisse à Lausanne, le 10 septembre 1934, par E. Muret, inspecteur cantonal des forêts du canton de Vaud.)

Lors de la dernière réunion de la Société forestière suisse dans le canton de Vaud, en 1906, nous avons déjà eu l'occasion de vous entretenir de la forêt vaudoise.

Alors, nouveau venu dans l'administration forestière du canton, nous ne nous sentions pas encore assez documenté pour vous renseigner sur sa ligne de conduite ou sur ses intentions.

Aussi, avions-nous choisi une page de son histoire et nous vous avions exposé la situation dans laquelle s'était trouvé le canton à la fin de l'occupation du Pays de Vaud par les Bernois et le grand effort accompli dès 1803 et jusqu'à la fin du XIXme siècle par le jeune canton, pour réparer les dommages causés par les abus de jouissance de la population autochtone et des occupants du pays, pendant les XVIIme et XVIIIme siècles.

Il est donc tout indiqué aujourd'hui que je vous entretienne du dernier chapitre de l'histoire des forêts vaudoises, soit de ce qui s'est fait durant le premier tiers du XXme siècle et — dans la mesure où cela est possible — des résultats obtenus.

Il n'est cependant pas facile de formuler des conclusions; — car cette période a tout entière évolué parmi les réorganisations administratives et les révisions législatives pour commencer, puis au milieu des mesures exceptionnelles rendues nécessaires par la guerre et les crises économiques qui l'ont accompagnée et suivie. On ne peut, au milieu des accidents, préciser l'évolution normale de la forêt.

Réorganisation et révision d'abord : En 1903, le Conseil d'Etat décide de proposer au Grand Conseil la révision de la loi sur les forêts de 1873, qui n'était plus « à la page ». Elle était en effet antérieure à la loi fédérale revisée de 1902 et même antérieure à la loi fédérale fondamentale de 1874. Adoptée par le Grand Conseil en 1904, après des débats assez longs et agités, la nouvelle loi entrait en vigueur avec l'année 1905.

Son trait le plus saillant est de serrer de plus près la question des *aménagements,* de faire de leur stricte observation, une condition absolue de l'utilisation intégrale de la possibilité et de hâter l'élaboration et la revision de ces aménagements en créant — en sus des onze inspecteurs forestiers d'arrondissement existants — 3 postes d'aména-